

Commune de

## VAL DE CHAISE

Haute - Savoie

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

#### DE LA COMMUNE DE VAL DE CHAISE

**Séance du lundi 08 mars 2021**

L'an **deux mille vingt et un** le 8 mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAL DE CHAISE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle St-François, sous la présidence de M. Sébastien SCHERMA, Maire de VAL DE CHAISE.

Noms	Présence	procurations	Observations
APONI Laurent	présent		
BOSC Mélodie	présent		
CARTIER Corinne	présente		
CUVEX-MICHOLIN Alexandra	présent		
DUCRUET Alain	excusé		
ELPHEGE Dina	présente		
FAVRE BONVIN Kelly	présente		
GEORGET Mathieu	présent		
LEFEVRE Laëtitia	présente		
LEMBERT Laure	présente		
LOCATELLI Florent	excusé	Laëtitia LEFEVRE	
LUCIANI Michel	présent		
MAIRE Nathalie	présente		
MERMIER Audrey	présente		
MERMIER François	excusé		
PECCOUD John	présent		
SCHERMA Sébastien	présent		
UTILLE Aurélien	présent		
VALLET Nicolas	présent		

Le quorum étant atteint, Mme Laure LEMBERT est nommée **secrétaire de séance**.

#### **N° 2021-03-08 / SUBVENTIONS ACCORDEES AUX AUTRES PERSONNES MORALES DE DROIT PRIVE (ASSOCIATIONS)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés moins deux voix contre (Laetitia LEFEVRE et Florent LOCATELLI) vote les subventions pour l'exercice 2021, ci-dessous :

Cpte	DETAIL SUBVENTIONS	MONTANT 2020	MONTANT voté 2021
DF/6574	CANTINE Les P'tits Gourmets Marlens	5 000.00 €	5 000.00 €
	CANTINE Les P'tits Gourmets Marlens - repas servis	2 000.00 €	2 000.00 €
	CANTINE Le P'tit Mess Cons-Ste Colombe	1 500.00 €	2 350.00 €
	AGE D'OR	850.00 €	0.00 €
	PHILATHELIE	0.00 €	0.00 €
	LES OUISTITIS	150.00 €	150.00 €
	ETRENNES DU FACTEUR	30.00 €	30.00 €
	JEUNES AGRICULTEURS 74 (tous les 2 ans)	0.00 €	200.00 €
	TOTAL subventions associations	9 530.00 €	9 730.00 €

**N° 2021-03-02 /- Domaines de compétences par thèmes / voirie -  
convention avec le CD 74 relative à la viabilité hivernale de 1510m de voirie**

Suite à la coupure d'une partie de la RD 162 à toute circulation sur la commune du Bouchet Mont Charvin depuis le 24/12/2020 en raison des risques constatés sur le pont Joseph Blanc y interdisant toute circulation motorisée.

Les modalités de déneigement d'une partie de la RD 162 à proximité du pont (côté Val de Chaise) ainsi que des voies communales de Cons et de Ville de Rosset situées sur la commune du Bouchet Mont Charvn devenues physiquement inaccessibles par un engin de la commune se voient dans l'obligation d'être réorganisées.

Compte tenu de cette situation, il a été demandé à la Commune de Val de Chaise de procéder au déneigement de 1510 m de voies.

En contrepartie de cette prestation, le Département prendra en charge toutes les dépenses inhérentes.

**A l'unanimité**, le conseil municipal  
**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention proposée,  
**LE CHARGE** de l'exécution de cette décision.

**N° 2021-3-03 / INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – désignation de représentants**

Lors de sa séance du jeudi 28 janvier 2021, le Conseil Communautaire de la CCLSA a décidé la création de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées).

Cette commission comprendra 2 membres par commune (1 titulaire et 1 suppléant).

Il revient donc au Conseil Municipal de Val de Chaise de désigner ses représentants.

M. le Maire propose de désigner les membres suivants :

- ✓ M. Sébastien SCHERMA titulaire,
- ✓ M. Laurent APONI, suppléant.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal,  
DESIGNE**

- ✓ M. Sébastien SCHERMA titulaire,
- ✓ M. Laurent APONI, suppléant.

*Val de Chaise*, le 09 mars 2021

Le Maire,

Sébastien SCHERMA

